

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS ET MOTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 12 JANVIER 2023

Le douze janvier deux mille vingt-trois, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie de Moulon, en séance ordinaire, sous la présidence de M. Renaud CHALLENGEAS, Maire.

Date de convocation : 06 janvier 2023

Nombre de conseillers : 15

Nombre de présents : 10

Nombre de conseillers ayant donné procuration : 2

Nombre de votants : 12

Présents :

M. Renaud CHALLENGEAS, Mme Chantal FARNIERE, Mme Christine BROUSTE, M. Alain CLEMENCEAU, M. Olivier GAUTEY, M. Christian LACOSTE, M. Yannick ROUSSEAU, Mme Julie CHOLET, Mme Stéphanie DEVILLE, M. Arnaud OBRY.

Absents excusés :

M. Jean-Robert DEROSE, Mme Charlotte EBERHARDT (procuration à Mme Julie CHOLET), Mme Cindy MAGNAN, M. Franck LE ROY, Mme Cléa KAMGA-KUATTE (procuration à M. Yannick ROUSSEAU).

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire, Renaud CHALLENGEAS a ouvert la séance.

Secrétaire de séance : Madame Julie CHOLET

Le procès-verbal de la séance du 15 décembre 2022 est arrêté.

Délibération n° 2023-001 : Pas de préemption immeuble SCI KEVIN AW 647 – Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 2023-002 : Pas de préemption terrain SOVI AW 696 – Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 2023-003 : Pas de préemption immeuble DIGNAC AL 106, AL 107 – Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 2023-004 : Pas de préemption immeuble REBIERE AL 166 – Adoptée à l'unanimité

*Délibération n° 2023-005 : Fonds de concours CALI régénération d'un cours de tennis et création d'un Skate Park –
Adoptée à l'unanimité*

*Délibération n° 2023-006 : Restes à réaliser 2022 budget commune – L'état des restes à réaliser est arrêté à
l'unanimité*

Délibération n° 2023-007 : Indemnités de fonctions du Maire et des Adjoints année 2023 – Adoptée à l'unanimité

*Délibération n° 2023-008 : Modification des horaires d'accueil périscolaire à compter du 20 février 2023 et
approbation du règlement – Adoptée à l'unanimité*

Délibération n° 2023-009 : Décision modificative budget commune 2022 – L'unanimité à l'unanimité